



Service : Etat Civil
JNV/CB/LL
N° DC-2023-0101

Envoyé en préfecture le 09/11/2023

Reçu en préfecture le 09/11/2023

Publié le 10/11/2023

ID : 059-215903832-20231103-DC_2023_101-AU

S'LOW

République Française
Département du Nord

Ville de Marly

DÉCISION DU MAIRE

Objet : achat d'une concession au cimetière

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2122-22,

Vu, la délibération n° 22-51 du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de Monsieur BAILLEUX Bernardo tendant à obtenir une concession dans le cimetière St Jacques,

DÉCIDE

D'accorder l'achat d'une concession au cimetière communal portant le n° 3406 à Monsieur BAILLEUX Bernardo domicilié à Marly (Nord) – 21 rue Roger Salengro.

Cette concession est accordée à compter du 03 novembre 2023 pour une durée de trente ans, d'une superficie de 4,25 m2, d'un montant de TROIS CENT VINGT EUROS.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délais de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, 03 novembre 2023

Pour Le Maire,
L'adjointe déléguée

Isabelle DUPONT

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le 09/11/2023
et de la publication le 10/11/2023